











Compte rendu du Conseil Municipal du 3 novembre 2025

DÉCISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Le maire a informé le conseil des mouvements de crédits réalisés afin de permettre le versement d'une caution de loyer (600 €) et la réalisation du bar dans le nouveau commerce (39 000 €)

SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR L'HÉRBEGEMENT DE GENDARMES À ROHAN

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention fixant les modalités de mise à disposition d'un logement communal appartenant à la commune de ROHAN au profit de deux gendarmes affectés à la brigade locale. Le coût de la mise à disposition sera réparti entre les 7 communes couvertes par la brigade.

Le conseil autorise la signature sous réserve de l'acceptation de toutes des communes concernées.

REMPLACEMENT D'UN ADJOINT TECHNIQUE : OUVERTURE DU POSTE SUR PLUSIEURS GRADES

En raison de la non-reprise de notre agent en charge de la restauration scolaire. Un recrutement va être réalisé. Il sera ouvert sur les grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2ème classe et d'adjoint technique principal de 1er classe.

DÉCLASSEMENT D'UNE PORTION DE LA VC 125

Suite à la cession d'une portion de la voie communale n°125, le conseil procède au déclassement et à la désaffection du domaine public de la parcelle ZA 64. Ce déclassement n'affecte pas la circulation générale.

VENTE DES LOTS 17 ET 19 DANS LE LOTISSEMENT DU SOLEIL LEVANT

Le Conseil prend acte de deux nouvelles réservations : les lots 17 et 19. A ce jour, nous avons 4 lots vendus et 6 lots réservés. Il reste 10 lots à commercialiser.

NOMINATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune sera en recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026. Lors du conseil du 7 juillet 2025, il a été décidé de confier cette mission aux services de la Poste. Au niveau communal, nous devons désigner un coordonnateur communal qui aura la charge de l'organisation des opérations de recensement en collaboration avec les agents de la poste. Madame Françoise LE GUENNEC a été désignée coordonnateur communal.

Une convention va être signée entre la commune et Morbihan Énergies fixant les modalités financières de la mission de géodétection et de géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/DICT. Cette réforme du 1er juillet 2012 a prévu diverses obligations avec un échéancier dans le but, d'une part, d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de ce fait la sécurité lors des travaux, et d'autre part de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux.

Le coût de cette mission est estimé à 6 000 € TTC.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de rénovation de l'ancienne mairie ont débuté en septembre. La dépose du chauffage a été réalisée ainsi que la pose du placo. L'isolation par l'extérieur est prévue cette semaine.
- La rénovation des luminaires du complexe sportif, du boulodrome et du centre culturel est terminée.
- La levée des réserves pour la réalisation du parcours de glisse universelle n'a pas été faite. Des reprises d'enrobés et des joints sont à réaliser.

Le curage des fossés est terminé.

Des radars pédagogiques vont être installés de fin novembre à mi-janvier.

Une réflexion va être menée sur l'aménagement du cimetière et son agrandissement.

La Commune a procédé à l'élagage sur les terrains communaux en prévision de la pose de ligne de fibre optique.

Les nouvelles caméras de vidéosurveillance devraient être installées en fin d'année.

La figurine d'écolier installée devant le restaurant scolaire a été volontairement cassée.

- Lors de la cérémonie du 11 novembre prévue à 11 h 30, une remise de drapeau retrouvé dans l'ancienne mairie sera faite à la FNACA.
- La Sainte Barbe aura lieu le 6 décembre 2025 à Crédin avec les deux casernes de Rohan et Réguiny.

NOUVELLE CONVENTION SERVICE COMMUN INFORMATIQUE

Le conseil a validé la nouvelle convention établie par Pontivy Communauté fixant le nouveau modèle économique du service.

Ecole St Yves



SAMEDI 15 NOVEMBRE DE 9H À 12H30

PARKING SALLE DES FÊTES CREDIN







OPÉRATION BENNE À PAPIERS

VOUS POURREZ Y METTRE VOS PAPIERS, JOURNAUX, LIVRES, MAGAZINES, CATALOGUES...

ORGANISÉE PAR OGEC - ÉCOLE ST YVES DE CRÉDIN





Mme QUINIO Camille

chargée d'accueil au Centre Médico-Social à PONTIVY vous

propose une aide dans l'accompagnement de vos démarches administratives à la Mairie de Crédin.

- Pour les démarches en ligne ou par courrier
- Pour aider à compléter des dossiers
- Comprendre ou rédiger un courrier

2 02.97.25.05.24



Le Salon ISA COIFFURE sera fermé pour congé du Mardi 11 au Lundi 17 novembre